



Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres, tenue le quatorze (14) mai deux mille dix-huit (2018), à 19h00, sous la présidence de monsieur Patrice Desgagnés, maire suppléant, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 1026, chemin des Coudriers, Isle-aux-Coudres.

SONT PRÉSENTS :

- . Patrice Desgagnés, maire suppléant
- . Violette Bouchard, conseillère siège #1
- . Viateur Tremblay, conseiller siège #2
- . Luc Desgagnés, conseiller siège #3
- . Frédéric Boudreault, conseiller siège #4
- . Noëlle-Ange Harvey, conseillère siège #6

Lesquels sont tous membres du conseil municipal et forment quorum.

EST ABSENT : . Dominic Tremblay, maire

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE : . Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2018 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 AVRIL 2018**
4. **ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER DU MOIS D'AVRIL 2018**
5. **CORRESPONDANCES**
6. **RÈGLEMENTATION :**
Aucun
7. **RÉSOLUTIONS :**
 - 7.1. **ADMINISTRATION / REPRÉSENTATIONS**
 - 7.1.1. Commandite à Fibrose kystique Canada;
 - 7.1.2. Commandite à la Maison de la Famille de Charlevoix;
 - 7.1.3. Commandite à Vision d'Espoir et de Sobriété pour l'activité « Un blason pour ma maison »;
 - 7.1.4. Souscription à l'avenant C-21 auprès de La Mutuelle des municipalités du Québec;
 - 7.1.5. Sensibilisation à l'environnement et achat de poubelles à plusieurs îlots;
 - 7.1.6. Autorisation à *Les Boucaneux* pour l'exploitation d'un casse-croûte mobile;
 - 7.1.7. Mandat pour la confection de la page Facebook de la municipalité;
 - 7.1.8. Participation au grand rassemblement de TOUS RURAUX;
 - 7.1.9. Dépôt d'une modification au contrat d'assurance de la municipalité;
 - 7.1.10. Dépôt d'un rapport d'assemblée de Développement social intégré (DSI);
 - 7.1.11. Dépôt du rapport d'activités du Service de développement local et entrepreneurial de la MRC de Charlevoix – 1^{er} janvier au 31 mars 2018;

- 7.1.12. Dépôt du compte rendu du 7 mai 2018 du Comité de recommandation de la Halte du Pilier;
- 7.1.13. Dépôt du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 avril 2017 de Tourisme Isle-aux-Coudres;
- 7.1.14. Dépôt de la lettre du maire de l'Île-aux-Moines manifestant son intérêt à faire partie du Club des plus belles îles.

7.2. LOISIRS / CULTURE / PATRIMOINE / TOURISME

- 7.2.1. Partenariat avec Le Camp Le Manoir concernant le camp de jour municipal 2018;
- 7.2.2. Établissement des tarifs d'inscription au camp de jour pour l'année 2018;
- 7.2.3. Demandes de Suroit Aventures pour la saison estivale 2018 et acceptation de la programmation d'évènements à la Halte du Pilier;
- 7.2.4. Commandite à Isle-aux-Coudres Kitesurf pour la tenue de l'évènement *El Campo* à la Halte du Pilier et signature d'une entente;
- 7.2.5. Achat d'un téléviseur et de fauteuils pour la bibliothèque;
- 7.2.6. Collaboration de la municipalité relativement au lancement du livre sur L'Isle-aux-Coudres de monsieur Gilbert Duplessis.

7.3. TRANSPORT / VOIRIE / TRAVAUX PUBLICS / AQUEDUC / ÉGOUT / DÉNEIGEMENT

- 7.3.1. Entériner l'embauche d'un étudiant au service des travaux publics;
- 7.3.2. Traitement des fissures de la chaussée des chemins du Mouillage et de la Bourroche;
- 7.3.3. Surveillances de chantier et de bureau pour les travaux du chemin du Mouillage;
- 7.3.4. Contrat de services professionnels en ingénierie – Rédaction de plans et devis, surveillance bureau des travaux et accompagnement (Réfection du barrage des Moulins de l'Isle-aux-Coudres);
- 7.3.5. Projet de réfection de la portion du chemin des Coudriers sous gestion municipale – Demande d'aide gouvernementale au ministère de la Sécurité publique.

7.4. INCENDIE / SÉCURITÉ CIVILE

- 7.4.1. Dépôt d'un compte-rendu du comité technique en incendie;
- 7.4.2. Demande de subvention au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (Sous-volet 5.1 – Réfection et construction des infrastructures municipales, Projets d'infrastructure à vocation municipale et communautaire);
- 7.4.3. Autorisation pour le lave-o-thon annuel du service incendie;
- 7.4.4. Demande de prix pour la réfection de la toiture de la caserne incendie.

7.5. URBANISME / AMÉNAGEMENT / ZONAGE

- 7.5.1. Dérogation mineure portant le numéro 2018-01 concernant la propriété située au 36, chemin du Moulin;
- 7.5.2. Dérogation mineure portant le numéro 2018-02 concernant la propriété située au 159, chemin de la Bourroche;
- 7.5.3. Dérogation mineure portant le numéro 2018-03 concernant les propriétés situées au 3322 et 3324, chemin des Coudriers;
- 7.5.4. Dérogation mineure portant le numéro 2018-04 concernant la propriété située au 2891, chemin des Coudriers;

7.5.5. Dérogation mineure portant le numéro 2018-05 concernant la propriété située au 36, chemin du Moulin;

7.5.6. Mandat à Picard et Picard, arpenteurs-géomètres, pour correction cadastrale dans le chemin du Moulin.

8. VARIA

9. RENCONTRES ET REPRÉSENTATIONS

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

#2018-05-152 – Ouverture de la séance

À 19h00, le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

#2018-05-153 - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la présente séance ordinaire du 14 mai 2018 en gardant le varia ouvert.

#2018-05-154 – Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2018 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 avril 2018

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2018 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 avril 2018.

Le maire suppléant Patrice Desgagnés profite de cette occasion pour faire un retour sur la séance extraordinaire du 26 avril 2018 au cours de laquelle le rapport financier de la secrétaire-trésorière de la Municipalité de l'Isle-aux-Coudres pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017 ainsi que le rapport financier consolidé du vérificateur externe de la firme Aubé Ancil Pichette et Associés, comptables professionnels agréés, ont été adoptés pour en faire un résumé.

#2018-05-155 - Adoption des comptes payés et à payer du mois d'avril 2018

Il est proposé par le conseiller Luc Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les comptes payés et à payer du mois d'avril 2018 au montant de 207 967,79 \$.

MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-AUX-COUDRES

COMPTES PAYÉS AVRIL 2018

Masse salariale	15 073.93 \$
Dominic Tremblay (salaire du maire)	1 145.85 \$
Dominic Tremblay (remboursement cellulaire avril 2018)	81.02 \$
Chambre de commerce Charlevoix (adhésion 2018-2019)	224.20 \$
9363-3592 (transport adapté avril 2018)	2 155.78 \$
Association des chefs incendies (congrès 2018)	523.13 \$
Association des personnes handicapées (don)	50.00 \$
Leucan Québec (don têtes rasées)	100.00 \$
Visa Desjardins	393.86 \$
Hydro Québec	3 917.94 \$
Bell Mobilité	118.45 \$
Sonic (huile à chauffage)	1 559.35 \$
Pétro-Canada	325.01 \$
Pétroles Irving	656.91 \$
Productions Euphorie (Commandite)	500.00 \$
Syndicat de l'UPA (billets brunch)	50.00 \$
Sport Action (activité hockey jeunes 2017-2018)	500.00 \$
CSST	203.74 \$

Financière Banque Nationale	1 940.41 \$
Desjardins RVER (remises avril 2018)	1 109.75 \$
Revenu Québec (remises avril 2018)	6 821.75 \$
Revenu Canada (remises avril 2018)	2 619.38 \$
SOUS-TOTAL :	40 070.46 \$
COMPTES PAYÉS RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT	
Bell Canada	82.15 \$
Guy Lapointe (remboursement frais de déplacements)	35.65 \$
Hydro Québec	8 934.56 \$
SOUS-TOTAL :	9 052.36 \$
COMPTES À PAYER	
9101-3243 Québec Inc. (dernier versement déneigement)	31 450.56 \$
9363-3592 (transport adapté mai 2018)	2 155.78 \$
Alimentation W. Boudreault	295.74 \$
Bureauthèque Pro Inc.	815.59 \$
Brigitte Dufour (remboursement achat appareil photo)	425.66 \$
Broderie RB (vêtement employés municipaux)	1 544.98 \$
CMP Mayer Inc.	576.89 \$
Communications Charlevoix (avril 2018)	53.98 \$
CPE du Soleil à la Lune (Programme infrastructure)	2 250.00 \$
Énergie et Ressources naturelles Québec	20.00 \$
Extincteurs Charlevoix	210.12 \$
Fédération Québécoise des Municipalités	229.95 \$
Garage Jean-Claude Simard	817.26 \$
Horizon 5 Plein Air Inc. (location châteaueau Festival des Pompiers)	627.13 \$
Librairie Baie-Saint-Paul (achat de livres)	255.62 \$
Lynda Tremblay	1 008.34 \$
Martin & Lévesque Inc.	255.47 \$
Novexco	289.52 \$
MRC de Charlevoix	106 461.75 \$
Pierre Châteauvert (phase II)	4 223.52 \$
Réseau Biblio de la Capitale Nationale	696.90 \$
Quincaillerie Castonguay	2 027.19 \$
Quincaillerie Dufour	1 405.02 \$
Tourisme Isle-aux-Coudres	160.00 \$
SOUS-TOTAL :	158 256.97 \$
COMPTES À PAYER RÉSEAU AQUEDUC ET EGOUT	
Environex	308.00 \$
Atelier Zig-Zag	201.15 \$
Quincaillerie Dufour	78.85 \$
SOUS-TOTAL :	588.00 \$
GRAND TOTAL :	
	207 967.79 \$

Je, soussignée, Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière

CORRESPONDANCES

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste de correspondance reçue depuis la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 avril 2018.

#2018-05-156 - Commandite à Fibrose kystique Canada

Il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers de faire un don de 50,00 \$ à Fibrose kystique Canada. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-05-157 - Commandite à la Maison de la Famille de Charlevoix

Il est proposé par le conseiller Frédéric Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers de faire un don de 50,00 \$ à Maison de la Famille de Charlevoix pour leur tournoi de golf 2018. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-05-158 - Commandite à Vision d'Espoir et de Sobriété pour l'activité « Un blason pour ma maison »

Il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers de participer financièrement à l'activité « Un blason pour ma maison » du volet *J'Mado* de Vision d'Espoir et de Sobriété en accordant une commandite de 200,00 \$ si l'activité a lieu et en prêtant gratuitement la salle municipale pour la réalisation de l'activité et en aidant pour la diffusion de celle-ci dans son journal municipal, sur son site Internet et sur sa page Facebook. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-05-159 - Souscription à l'avenant C-21 auprès de La Mutuelle des municipalités du Québec

Considérant les modifications apportées au *Code criminel du Canada* à la suite de l'entrée en vigueur de la Loi C-21 qui établit désormais la possibilité d'incriminer une personne morale, et dans le cadre de leurs fonctions, ses superviseurs et administrateurs s'ils omettent de prendre des mesures raisonnables pour éviter la survenance d'accidents sur les lieux du travail;

Considérant que conséquemment à ce qui précède, la municipalité ainsi que ses dirigeants peuvent désormais être accusés en vertu de la Loi, entraînant ainsi l'inscription d'un dossier criminel, l'emprisonnement pour les cadres et les superviseurs;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers de souscrire à l'avenant C-21 auprès de La Mutuelle des municipalités du Québec dont la prime est établit à 1000,00 \$ plus la taxe sur les assurances, ce qui comprend une garantie jusqu'à concurrence de 100 000,00 \$ par poursuite et jusqu'à concurrence de de 250 000,00 \$ par année. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-05-160 - Campagne de sensibilisation à l'environnement et achat de poubelles à plusieurs îlots

Considérant que la protection de l'environnement est une valeur que désire véhiculer la municipalité;

Considérant la vocation touristique de L'Isle-aux-Coudres;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par le conseiller Luc Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

. mettre sur pied un comité pour monter une campagne de sensibilisation en collaboration avec les élèves de l'école Saint-Pierre de L'Isle-aux-Coudres, lequel comité pourrait être composé des conseillers Frédéric Boudreault et Violette Bouchard, d'un membre du comité Sport Action, d'un membre du personnel enseignant de l'école et d'un membre de l'OPP de l'école, s'ils sont intéressés;

. qu'un concours soit lancé auprès des élèves tant du primaire que du secondaire de l'école Saint-Pierre afin de trouver un slogan pour cette campagne de sensibilisation, qu'une somme de cent dollars (100,00 \$) soit remise au gagnant et que son identité soit dévoilée lors de la séance ordinaire du mois de juin;

. que des poubelles à plusieurs îlots soient achetées et disposées à des endroits stratégiques sur les terrains municipaux et, au besoin et avec l'autorisation des propriétaires, sur des propriétés privées, le tout afin de favoriser une meilleure gestion des matières résiduelles.

#2018-05-161 - Autorisation à *Les Boucaneux* pour l'exploitation d'un casse-croûte mobile

Considérant la demande de *Les Boucaneux* d'exploiter un casse-croûte mobile sur le territoire de la municipalité;

Considérant que cette demande suscite plusieurs questionnements au sein du conseil municipal;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater Tremblay Bois Mignault Lemay, avocats, s.e.n.c.r.l. pour l'obtention d'une opinion juridique afin de déterminer la légalité de l'usage d'un *foodtruck* / casse-croûte mobile sur des propriétés municipales. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-05-162 - Mandat à A-bcom pour la confection de la page Facebook de la municipalité

Considérant la résolution #2018-04-121 par laquelle la municipalité a résolu de demander des prix à des entreprises ciblées pour la conception d'une page Facebook;

Considérant que trois entreprises de la région ont été contactées et que deux d'entre elles seulement ont fait une offre à la municipalité, à savoir :

- . A-bcom;
- . Axe Création;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater A-bcom, dont la soumission datée du 13 avril 2018 s'élève à la somme de 225,00 \$ plus taxes comprenant les services d'ouverture de la page Facebook, l'organisation de l'information, la gestion des paramètres de sécurité et de confidentialité, l'intégration du contenu et l'explication globale de la gestion de la page. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-05-163 - Participation au grand rassemblement de TOUS RURAUX

Il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater le conseiller Frédéric Boudreault afin d'assister au rassemblement de TOUS RURAUX qui aura lieu le 23 mai prochain à l'Espace Saint-Grégoire à Québec, au coût de 120,89 \$. Par la présente, la dépense ainsi que tous les frais de déplacement qui y sont rattachés sont autorisés.

#2018-05-164 - Dépôt d'une modification au contrat d'assurance de la municipalité

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de déposer la modification portant le numéro 620290 à la police portant le numéro MMQP-03-016023.13 que détient la municipalité de L'Isle-aux-Coudres auprès de La Mutuelle des municipalités du Québec.

#2018-05-165 - Dépôt d'un rapport d'assemblée de Développement social intégré (DSI)

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de déposer le rapport d'assemblée du 21 mars 2018 de Développement social intégré (DSI).

#2018-05-166 - Dépôt du rapport d'activités du Service de développement local et entrepreneurial de la MRC de Charlevoix – 1^{er} janvier au 31 mars 2018

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de déposer le rapport d'activités du Service de développement local et entrepreneurial de la MRC de Charlevoix pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2018 et d'en faire la diffusion sur le site Internet de la municipalité.

#2018-05-167 - Dépôt du compte rendu du 7 mai 2018 du Comité de recommandation de la Halte du Pilier

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de déposer le compte rendu du 7 mai 2018 du Comité de recommandation de la Halte du Pilier.

#2018-05-168 - Dépôt du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 avril 2017 de Tourisme Isle-aux-Coudres

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de déposer le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 avril 2017 de Tourisme Isle-aux-Coudres

#2018-05-169 - Dépôt de la lettre du maire de l'Île-aux-Moines manifestant son intérêt à faire partie du Club des plus belles îles

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de déposer la lettre transmise à la municipalité par monsieur P. Le Bérigot, maire de l'Île-aux-Moines, le 20 avril 2018, par laquelle il manifeste son intérêt à faire partie du Club des plus belles îles du monde, ainsi que trois (3) livres portant sur l'Île-aux-Moines et sur le Golfe du Morbihan qu'il a donnés à la municipalité.

#2018-05-170 - Partenariat avec Le Camp Le Manoir concernant le camp de jour municipal 2018

Considérant l'offre de services faite par Le Camp Le Manoir pour la gestion du camp de jour 2018 de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres, laquelle a été acheminée à la municipalité le 4 mai 2018;

Considérant la politique familiale en vigueur sur le territoire de la municipalité;

Considérant les salaires qui seront offerts à la coordonnatrice et aux moniteurs/monitrices du camp de jour, lesquels ont été discutés en séance de travail du conseil municipal;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers de conclure un partenariat avec Camp Le Manoir afin que cet organisme assure la gestion du camp de jour municipal sur L'Isle-aux-Coudres cet été en s'occupant notamment de l'embauche du personnel, d'effectuer un sondage auprès des parents, de la formation du personnel, de la planification et de la programmation de l'été, et du déroulement du camp, le tout selon l'offre de services déposée, au coût maximal de 26 844,00 \$ plus taxes, le cas échéant, sous réserve des ajustements des salaires des employés et en y soustrayant les subventions d'Emploi d'été Canada et les revenus provenant notamment des inscriptions. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-05-171 - Établissement des tarifs d'inscription au camp de jour pour l'année 2018

Il est proposé par le conseiller Frédéric Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers de fixer ainsi qu'il suit les tarifs d'inscription des jeunes de 5 à 12 ans au camp de jour 2018, à savoir :

- . 200,00 \$ pour le premier enfant;
- . 175,00 \$ pour le deuxième enfant d'une même famille;
- . 125,00 \$ pour le troisième enfant et plus d'une même famille;
- . 20,00 \$ à la journée.

#2018-05-172 - Demandes de Suroit Aventures pour la saison estivale 2018 et acceptation de la programmation d'évènements à la Halte du Pilier

Considérant les recommandations faites par le comité de recommandation de la Halte du Pilier, lors de la rencontre qui a eu lieu le 7 mai dernier;

Considérant l'analyse par le conseil municipal des diverses demandes formulées par Suroit Aventures;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

- . que la porte avant de la partie de la Halte du Pilier louée à Suroit Aventures soit changée pour une porte ouvrant vers l'extérieur avec une poignée en D et un verre translucide, aux frais de la municipalité, au coût approximatif de 1 500,00 \$, tel qu'il appert de la soumission produite par BMR P.A. Castonguay le 10 mai dernier;
- . que le garage puisse être occupé par Suroit Aventures, au moins jusqu'au 31 octobre 2018, moyennant un loyer de 600,00 \$ pour cette période et une possibilité de prolonger l'entente advenant la construction de la caserne incendie avant cette date;
- . d'attendre la proposition d'Isle-aux-Coudres Kitesurf concernant la fabrication de douches extérieures;
- . qu'une porte de 30 pouces de largeur soit installée dans la pièce située à L'extrémité Ouest, aux frais de la municipalité;
- . de ne pas permettre la coupe d'arbres le long de la limite Est de la propriété;
- . de ne pas non plus permettre l'installation d'une affiche le long du mur Est du bâtiment principal;
- . d'accepter la programmation estivale 2018 des évènements de Suroit Aventures.

#2018-05-173 - Commandite à Isle-aux-Coudres Kitesurf pour la tenue de l'évènement *El Campo* à la Halte du Pilier et signature d'une entente

Considérant la recommandation favorable du comité de recommandation de la Halte du Pilier, dont la rencontre a eu lieu le 7 mai dernier;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par le conseiller Frédéric Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

- . de commanditer l'évènement en donnant la somme de 500,00 \$ et en fournissant gratuitement la main d'œuvre (employés municipaux et pompiers volontaires) et l'utilisation de biens municipaux;
- . sous réserve des stationnements pour personnes à mobilité réduite, de permettre que le stationnement de la Halte du Pilier soit utilisé seulement pour y installer la scène ainsi que les exposants et que les usagers de la Halte et les visiteurs festivaliers stationnent leurs voitures sur un terrain voisin à la Halte, à la condition d'obtenir l'autorisation écrite de ce propriétaire et à la condition également de permettre le stationnement gratuit aux usagers de la halte;
- . d'autoriser la vente de boissons alcoolisées sur le site durant le festival, à la condition d'obtenir le permis nécessaire auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec;

d'autoriser monsieur Dominic Tremblay, maire ou monsieur Patrice Desgagnés, maire suppléant, et madame Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière, ou madame Marie Dufour, secrétaire-trésorière adjointe, à signer l'entente finale concernant la tenue de l'évènement *El Campo* à la Halte du Pilier avec Isle-aux-Coudres Kitesurf ainsi que tout autre document nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente résolution. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-05-174 - Achat d'un téléviseur et de fauteuils pour la bibliothèque

Il est proposé par le conseiller Luc Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat d'un téléviseur à écran plat et de deux (2) fauteuils pour un montant total d'environ 1 000,00 \$. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-05-175 - Collaboration de la municipalité relativement au lancement du livre sur L'Isle-aux-Coudres de monsieur Gilbert Duplessis

Il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers d'offrir gratuitement la salle municipale à monsieur Gilbert Duplessis à l'occasion du lancement de son livre sur L'Isle-aux-Coudres qui aura lieu le 2 juin prochain et lui suggérer d'en profiter pour faire une activité conjointe avec la bibliothèque municipale.

#2018-05-176 - Entériner l'embauche d'un étudiant au service des travaux publics

Considérant l'offre d'emploi pour l'embauche d'un étudiant pour agir à titre de journalier au service des travaux publics;

Considérant que la municipalité a reçu en entrevue tous les candidats;

Considérant que le comité de sélection était composé de monsieur Jean-Marie Perron, responsable des travaux publics et supérieur immédiat de l'étudiant à être embauché, madame Stéphanie Pelletier, ingénieure à la MRC de Charlevoix et madame Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité;

Considérant que le conseil a accepté la recommandation du comité de sélection;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner l'embauche de l'étudiant Gabriel Mailloux afin de combler le poste de journalier au service des travaux publics pour l'été 2018 pour une période de huit (8) semaines, à l'échelon salarial « Embauche » du poste de journalier de la Convention de travail 2016-2020 des employés de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres.

#2018-05-177 - Traitement des fissures de la chaussée des chemins du Mouillage et de la Bourroche

Considérant la recommandation de madame Stéphanie Pelletier, ingénieure à la MRC de Charlevoix, en date du 4 mai 2018, laquelle recommande à la municipalité de faire traiter les fissures de certains de ses chemins municipaux afin d'accroître leur durée de vie;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder un mandat à Scellements J.F. Inc. afin de traiter environ 3 000 mètres linéaires de fissures dans les chemins du Mouillage, Pedneault et de la Bourroche pour la somme de 7 250,00 \$ plus taxes incluant la mobilisation de l'entrepreneur et la signalisation appropriée. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-05-178 - Surveillances de chantier et de bureau pour les travaux du chemin du Mouillage

Considérant que des travaux sont prévus pour la réfection du pavage du chemin du Mouillage ainsi que certains tronçons d'enrochement;

Considérant le mauvais état de la chaussée du chemin du Mouillage;

Considérant qu'il est impossible pour madame Stéphanie Pelletier, ingénieure à la MRC de Charlevoix, de superviser ces travaux avant le début de la saison touristique, soit avant le 20 juillet 2018;

Considérant l'offre de service de HARP Consultant pour effectuer les surveillances de chantier et de bureau de ces travaux;

En conséquence de ce qui précède, s'il est possible d'obtenir le certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Lutte contre les changements climatiques avant le 15 juin 2018, il est proposé par le conseiller Luc Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater HARP Consultant pour effectuer les surveillances de chantier et de bureau des travaux à être effectués dans le chemin du Mouillage (décohésionnement, pavage et enrochement), le tout au montant de 750,00 \$ par jour (83,00 \$ / heure) pour la surveillance de chantier, pour une période de cinq à six semaines, et de 3 200,00 \$ forfaitaire pour la surveillance de bureau, soit une somme approximative variant entre 21 950,00 \$ et 25 700 \$ plus taxes. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-05-179 - Contrat de services professionnels en ingénierie – Rédaction de plans et devis, surveillance bureau des travaux et accompagnement (Réfection du barrage des Moulins de l'Île-aux-Coudres)

Considérant les travaux de réfection du barrage situé sur le site de Les Moulins de l'Île-aux-Coudres;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

. **LANCER** un appel d'offres public pour l'octroi d'un contrat de services professionnels en ingénierie pour la confection de plans et devis, la surveillance bureau des travaux et une banque d'heures d'accompagnement;

. **NOMMER** madame Caroline Perron, directrice générale de Les Moulins de l'Île-aux-Coudres, à titre de responsable de cet appel d'offres.

#2018-05-180 - Projet de réfection de la portion du chemin des Coudriers sous gestion municipale – Demande d'aide gouvernementale au ministère de la Sécurité publique

Considérant la volonté de la municipalité de L'Île-aux-Coudres de procéder à la réfection du tronçon d'environ cinq (5) kilomètres sous gestion municipale;

Considérant l'érosion des berges dans ce secteur ainsi que le mauvais état de la chaussée de cette partie de chemin;

Considérant les discussions qui ont eu lieu avec le ministère de la Sécurité publique dans ce dossier;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

. de manifester l'intérêt de la municipalité de L'Île-aux-Coudres à faire partie du Cadre pour la prévention de sinistres 2013-2020 concernant ses besoins en stabilisation des berges, rehaussement et réfection de l'ensemble de la partie du chemin des Coudriers sous gestion municipale, laquelle a une longueur d'environ cinq (5) kilomètres ;

. de nommer monsieur Dominic Tremblay, maire, ou monsieur Patrice Desgagnés, maire suppléant, et madame Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière, ou madame Marie Dufour, secrétaire-trésorière adjointe, afin de procéder à la signature de toute entente à conclure avec le ministère de la Sécurité publique et/ou tout autre intervenant gouvernemental concernant le présent dossier et, ainsi, donner plein et entier effet à la présente résolution.

#2018-05-181 - Dépôt d'un compte-rendu du comité technique en incendie

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de déposer le dernier compte-rendu du Comité technique en incendie.

#2018-05-182 - Demande de subvention au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (Sous-volet 5.1 – Réfection et construction des infrastructures municipales, Projets d'infrastructure à vocation municipale et communautaire)

Considérant le projet de construction d'une nouvelle caserne incendie pour le service incendie de la municipalité de L'Île-aux-Coudres ;

Considérant que l'indice de charges nettes par 100 \$ de RFU de la municipalité se chiffrait à 107 \$ au 18 octobre 2017, tel qu'il appert de l'édition 2017 du Profil financier de la

municipalité préparé par la Direction générale des finances municipales du Gouvernement du Québec;

Considérant le rapport produit par la firme d'ingénierie EMS le 17 novembre 2016 qui recommande de démolir la structure existante et de construire une nouvelle caserne;

Considérant que le terrain où se trouve actuellement la caserne incendie, soit l'immeuble situé au 186, chemin de la Baleine, est affecté d'une servitude de passage et est alimenté en eau par un puits contaminé par la bactérie E.coli, limitant ainsi un projet de nouvelle caserne au même endroit compte tenu également des besoins actuels de la municipalité;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseiller de produire une demande de subvention au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (Sous-volet 5.1 – Réfection et construction des infrastructures municipales, Projets d'infrastructure à vocation municipale et communautaire) et aussi que la municipalité de L'Isle-aux-Coudres s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

#2018-05-183 - Autorisation pour le lave-o-thon annuel du service incendie

Il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la tenue d'un lave-o-thon par la brigade incendie de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres, samedi, le 9 juin 2018, dans le stationnement de l'église de la Communauté Saint-Bernard de l'Isle-aux-Coudres de la Fabrique de la Paroisse de Saint-François-d'Assise, lequel se veut une activité de financement pour ladite brigade incendie.

#2018-05-184 - Demande de prix pour la réfection de la toiture de la caserne incendie

Il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers de demander des prix aux entreprises ciblées par le conseil municipal pour la réfection de la toiture en bardeaux de la caserne incendie située au 186, chemin de la Baleine.

#2018-05-185 - Dérogation mineure portant le numéro 2018-01 concernant la propriété située au 36, chemin du Moulin

Considérant la demande de dérogation mineure portant le numéro 2018-01 concernant la propriété située au 36, chemin du Moulin, aussi connue et désignée comme étant notamment composée le lot numéro 5 275 221 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Charlevoix 2 (matricule 1248-42-6926), par laquelle il est demandé d'autoriser une enseigne de 6,97 mètres carrés, la norme maximale étant de 0,5 mètre carré.

Considérant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme d'accepter cette demande de dérogation mineure qui a été donnée le 3 mai 2018;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Frédéric Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la demande de dérogation mineure numéro 2018-01 concernant la propriété située au 36, chemin du Moulin et d'autoriser une enseigne de 6,97 mètres carrés, la norme maximale étant de 0,5 mètre carré.

#2018-05-186 - Dérogation mineure portant le numéro 2018-02 concernant la propriété située au 159, chemin de la Bourroche

Considérant la demande de dérogation mineure portant le numéro 2018-02 concernant la propriété située au 159, chemin de la Bourroche, aussi connue et désignée comme étant notamment composée le lot numéro 6 087 954 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Charlevoix 2 (matricule 1453-29-0657), par laquelle il est demandé d'autoriser une remise à bateau de 4,27 mètres par 7,32 mètres, d'une superficie de 31,25 mètres carrés, alors que la norme maximale est de 25 mètres carrés.

Considérant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme d'accepter cette demande de dérogation mineure qui a été donnée le 3 mai 2018;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la demande de dérogation mineure numéro 2018-02 concernant la propriété située au 159, chemin de la Bourroche et d'autoriser une remise à bateau de 4,27 mètres par 7,32 mètres, d'une superficie de 31,25 mètres carrés, alors que la norme maximale est de 25 mètres carrés.

#2018-05-187 - Dérogation mineure portant le numéro 2018-03 concernant les propriétés situées au 3322 et 3324, chemin des Coudriers

Considérant la demande de dérogation mineure portant le numéro 2018-03 concernant la propriété située au 3324, chemin des Coudriers, aussi connue et désignée comme étant le lot numéro 5 276 224 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Charlevoix 2 (matricule 1453-58-6923), par laquelle il est demandé d'autoriser une enseigne près du chemin des Coudriers sur la propriété voisine située au 3322, chemin des Coudriers, aussi connue et désignée comme étant le lot numéro 5 276 221, du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Charlevoix 2 (matricule 1453-57-8991);

Considérant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme d'accepter cette demande de dérogation mineure qui a été donnée le 3 mai 2018;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Luc Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la demande de dérogation mineure numéro 2018-03 concernant la propriété située au 3324, chemin des Coudriers et d'autoriser une enseigne près du chemin des Coudriers sur la propriété voisine située au 3322, chemin des Coudriers.

#2018-05-188 - Dérogation mineure portant le numéro 2018-04 concernant la propriété située au 2891, chemin des Coudriers

Considérant la demande de dérogation mineure portant le numéro 2018-04 concernant la propriété située au 2891, chemin des Coudriers, aussi connue et désignée comme étant le lot numéro 5 275 445 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Charlevoix 2 (matricule 1753-42-6042), par laquelle il est demandé d'autoriser l'éclairage d'une enseigne de l'intérieur alors que l'éclairage par réflexion seulement est autorisé.

Considérant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme de refuser cette demande de dérogation mineure qui a été donnée le 3 mai 2018;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas autoriser la demande de dérogation mineure numéro 2018-04 concernant la propriété située au 2891, chemin des Coudriers, soit de ne pas autoriser l'éclairage d'une enseigne par l'intérieur.

#2018-05-189 - Dérogation mineure portant le numéro 2018-05 concernant la propriété située au 36, chemin du Moulin

Considérant la demande de dérogation mineure portant le numéro 2018-05 concernant la propriété située au 36, chemin du Moulin, aussi connue et désignée comme étant le lot numéro 5 275 221 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Charlevoix 2 (matricule 1248-42-6926), par laquelle il est demandé d'autoriser une marge de recul avant de 3,56 mètres alors que la norme minimale est de 15 mètres;

Considérant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme d'accepter cette demande de dérogation mineure qui a été donnée le 3 mai 2018;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Luc Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la demande de dérogation mineure numéro 2018-05 concernant la propriété située au 36, chemin du Moulin et d'autoriser une marge de recul avant de 3,56 mètres.

#2018-05-189 - Mandat à Picard et Picard, arpenteurs-géomètres, pour correction cadastrale dans le chemin du Moulin

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater Picard & Picard, société professionnelle d'Arpenteurs-Géomètres, afin d'effectuer les corrections cadastrales nécessaires afin de rendre conforme à l'occupation la limite séparant le chemin du Moulin du site des Moulins de l'Île-aux-Coudres, le tout selon l'estimé produit en date du 24 avril 2018 au coût de 2 050,00 \$ plus les frais d'enregistrement au cadastre plus les taxes. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-05-190 – Mention de félicitations aux élèves de 5^e et 6^e année de l'école Saint-Pierre

Il est proposé par le conseiller Frédéric Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers de féliciter les élèves de 5^e et 6^e année de l'école Saint-Pierre, dont la recette de pâté

croche aux pommes conçu avec des produits régionaux a été sélectionnée dans le cadre d'un concours lancé par le Sommet du G7.

#2018-05-191 – Période de questions

La période de questions est ouverte à 20h22.

Les questions ayant toutes été répondues, la période de questions est fermée à 20h39.

#2018-05-192 – Levée de la séance ordinaire du 14 mai 2018

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance ordinaire du 14 mai 2018, à 20h39.

Patrice Desgagnés, maire suppléant

**Pamela Harvey, directrice générale
et secrétaire-trésorière**

Je, Patrice Desgagnés, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal du Québec*.

Le présent procès-verbal est toutefois sujet, conformément aux dispositions de l'article 201 du *Code municipal du Québec*, à l'approbation du conseil municipal, ce qui implique que son contenu pourra être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 14 mai 2018. En conséquence, soyez avisés que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.

Patrice Desgagnés, maire suppléant